

## LA GÉNÉALOGIE COMME INSTRUMENT DE TRAVAIL,

PAR

**D. BIEBUYCK,**

Ethnologue de l'I.R.S.A.C.

A maintes reprises, durant notre « field-work » au Bubembe, nous avons pu constater l'extrême importance et utilité d'une bonne généalogie. Souvent aussi, nous avons pu voir combien il est difficile de réaliser une généalogie complète, réfléchie et élaborée, — une généalogie vivante, qui nous présente clairement et tout d'un coup la structure complexe d'une lignée ou d'un clan.

Chose évidente, mais souvent méconnue ou négligée, une généalogie doit être faite en présence d'un nombre représentatif d'informateurs. Un idéal, que nous avons toujours poursuivi avec acharnement, est de réunir dans un conseil, au moins, le membre représentatif de chaque famille étendue. C'est lui seulement qui connaîtra intégralement la composition exacte de sa famille et de sa maison et toutes les complications qui s'y sont produites depuis quatre ou plus de générations. Ce n'est que grâce à une discussion prolongée et souvent embrouillée qu'on sera capable de saisir la suite généalogique des différentes familles étendues dans la lignée à extension minimale. Si l'un des membres représentatifs manque, les autres en profiteront sans tarder pour bouleverser le schéma réel de la structure linéale. L'esprit accapareur et les tendances d'incorporation ou de suppression de branches sont très prononcés parmi les Babembe; ils ont, par excellence, le sens de l'interprétation et de l'invention mensongères et chauvines ! C'est de cette façon-là qu'ils ont souvent, comme nous avons pu le constater dans d'anciennes archives administratives, dressé des généalogies complètement fictives. C'est pourquoi aussi les faits présentés devront continuellement être vérifiés et contrôlés par de nouvelles données, recueillies dans d'autres groupements d'une même origine clanique ou d'une autre parenté. Un exemple pourrait éclaircir ce point.

Un des plus grands problèmes généalogiques, devant lesquels nous avons été placé pendant notre travail parmi les Babembe, c'est la connaissance et la compréhension de la composition et de la structure exacte du grand clan des Babungwe. Pas moins de trois branches différentes prétendaient avoir priorité parmi la masse de

lignées dont ce clan est composé. Parcourant tout le pays des Babembe, nous avons eu ample occasion de questionner séparément tous les représentants des différentes lignées, mais néanmoins le problème resta obscur : un grand nombre votant pour la priorité de la lignée de Sembî, un grand nombre maintenant la priorité de la lignée 'Abalaka, très peu de Babungwe se prononçaient cependant pour la troisième lignée de 'Abindikili. Las des disputes vagues et interminables, nous proposâmes de réunir un grand conseil, auquel tous les meilleurs informateurs et les aînés des lignées et des familles étendues du clan Bungwe seraient invités. Le plan nous fut consécutivement déconseillé par tous les grands. Nous nous sommes séparés depuis des décades, donnaient-ils comme motif, dans au moins quatre grandes agglomérations de Babungwe différentes et autonomes, et les autres membres de notre patriclan ne voudront jamais accepter l'unique vérité, celle où la priorité de notre lignée est affirmée. Les ruses furent incroyables ! On venait même de Kigoma (Tanganyika Territory) et de Rumonge (Burundi) nous voir et nous combler de nouvelles données : la lignée de Sembî n'était absolument pas l'aînée; c'était de l'imposture pure, car leur soi-disant ancêtre, Lubungyo, était le nom d'une femme, et non d'un homme ! Et ils se référaient aux coutumes de l'association fermée des femmes, *Buhumbwa*, dans laquelle ce nom désignait la femme initiée au grade supérieur de « *ngombe* ».

Il fallut bien connaître les Babembe pour réfuter ces arguments, qui auraient pu contenir une certaine vérité. Il fallut surtout donner des contre-arguments et, nous basant sur d'autres connaissances de généalogies, démontrer irréfutablement que d'autres ancêtres indiscutés d'autres clans avaient eu le nom de Lubungyo.

Trois éléments divers et indépendants l'un de l'autre nous menaient à la solution finale. Pendant de longues discussions généalogiques au Burega avec tous les aînés des Basimwenda-Barega du chef Alenga Luango, il parut qu'ils y avaient retenu d'une façon admirable quelle était la position généalogique d'un grand nombre de clans Bembe dans l'ensemble des descendants du grand ancêtre mythique, Ikama, et qu'ils pouvaient dire avec certitude pour beaucoup de clans quel aîné avait conduit, au moment de la dispersion universelle, chacun des clans Bembe. Or, parmi tous les grands Bungwe, ils ne se sont souvenus que de 'Abindikili.

De nouvelles données reçues lors de l'analyse de la grande association fermée du *bwami* ont aidé à corroborer le nom de 'Abindikili. Des discussions réitérées avec plusieurs membres d'autres clans, dispersés dans des régions éloignées de celles des Babungwe et ne dépendant pas politiquement d'eux, mettaient une

fois de plus le nom de 'Abindikili en relief. Regagnant la région des Basisembi, lignée maximale du clan des Babungwe, nous reprîmes l'exposé de leur généalogie. Des nouveaux examens il résulta qu'on avait simplement classé les Basi'abindikili comme étant une branche cadette des Basisembi et qu'on leur avait défendu de s'imposer, leur nombre étant extrêmement réduit, les survivants étant trop jeunes et le seul aîné étant trop vieux pour résister d'une façon adéquate aux interprétations fallacieuses des lignées rivales.

De l'exemple précité il paraît aussi clairement qu'il ne faut jamais précipiter l'informateur. Le fait d'être l'individu indiqué pour présenter l'exposé de la généalogie représente un très grand honneur pour un Mwembe; de plus, celui à qui convient cette tâche sera, dans la règle, soit le membre le plus influent, soit le plus grand parleur de la communauté; il prendra son rôle à cœur et sera très fier de son privilège ! Il ne faut donc ni le ridiculiser, ni l'énerver, ni le blesser ! Patience, méthode et un peu de discrétion ! Notre principe fut toujours de laisser commencer par les Babembe eux-mêmes l'exposé généalogique et nous leurs laissions, au début, le loisir de s'informer, par des questions, du but que nous poursuivions, afin qu'ils s'adaptent plus facilement à nos méthodes d'interrogatoire. Une fois qu'ils étaient lancés, notre tâche était de les contrôler, de les guider et de canaliser leur expansivité. En outre, les Babembe montrent dans leurs exposés généalogiques une très forte tendance à simplifier et à schématiser. C'est précisément à ce moment-là que la méthodologie de l'Ethnologie doit intervenir. Ils ont, par exemple, une habitude explicite d'exposer une généalogie verticalement et non horizontalement, c'est-à-dire qu'ils se sentent enclins à suivre pour chaque branche la descendance directe de père en fils et de fils en petit-fils, sans s'occuper dès le début des frères ou parents cadets, des mariages polygamiques, etc. Or, réentamer à chaque reprise l'exposé commencé cause nombre d'inexactitudes et d'omissions involontaires, et c'est une des raisons pour lesquelles il faut éviter toute digression superflue ou déviation dangereuse.

La méthode la plus fructueuse et la meilleure nous a toujours paru la suivante : Dès que nous savions exactement par quel ancêtre on voulait commencer et quelle était sa position généalogique dans l'ensemble des lignées dont le clan était composé, il fallait interrompre nettement l'informateur, qui immédiatement se serait précipité dans une énumération fragmentaire des descendants directs, par des questions de ce genre : « Combien de femmes avait-il, cet ancêtre ? Toutes avaient-elles des enfants ? Ont-elles été héritées après la mort de leur mari ? Alors, vous souvenez-vous encore à quel clan ou à quelle lignée elles appartenaient ? ». La force d'évo-

cation de l'origine clanique concernant les femmes est d'une étonnante certitude dans l'esprit Bembe ! « Alors, cette toute première femme, fille de telle lignée, combien d'enfants avait-elle ? Quels étaient les noms de ces enfants ? Remarquez bien, je ne veux que des noms de l'*ibucwa* (de la généalogie, les noms avec lesquels ils sont nés), je ne désire ni des noms du *butende* (circoncision coutumière), ni des noms du *yando* (circoncision d'origine Bashwahili), ni des noms de l'*ekyungu* (des noms d'origine européenne), ni des noms technonymiques (noms honorifiques composés du préfixe Isiou Na- et le nom d'un enfant), ni des noms du *bwami* (le nom tel qu'on l'a hérité ou reçu lors de l'initiation à l'association fermée du *bwami*), ni des noms du *bu'ula* (le nom qui convient à l'aîné d'une famille étendue, d'une branche, d'une lignée ou d'un clan). Ne vous occupez nullement des noms inscrits dans vos carnets d'identité ou vos livrets de travail ! » Cette exigence présente un point d'une importance capitale ! Les noms de l'*ibucwa* sont beaucoup plus variés que toutes les autres catégories de dénominations; bien que de moins en moins usités sous les influences européennes, les noms de l'*ibucwa* tiennent une place prépondérante dans l'identification des individus. Nous nous souvenons d'avoir perdu, au début de notre travail, des heures et des heures à cause de cette confusion continue de noms, et un jour il a fallu recommencer toute une généalogie très étendue, parce qu'on avait commis une confusion irréparable en ne distinguant pas un nom du *bwami*, M'mema, qui était revenu pendant cinq générations.

Autre point à relever : il ne faut jamais tâcher, en tout cas pour des peuples tels que les Babembe, d'indiquer la succession sociologiquement ou chronologiquement exacte des garçons et filles d'un même parent mâle. Dans les principes de l'*ibucwa*, la parenté agnatiique, toutes les descendantes d'un même mâle et appartenant à une même génération se confondent pour un descendant mâle de leur génération en une catégorie uniforme de sœurs. Du point de vue d'une femme la même chose est vraie, les descendants mâles de sa génération étant tous ses frères. Ce qui veut dire que la relation structurelle des filles envers les garçons est presque négligeable. Il importe donc de savoir comment, d'une part, les fils s'entre-suivent et comment, d'autre part, les filles se succèdent entre elles, car les fils se distinguent, selon les principes de la parenté classificatoire, en frères aînés et en frères cadets, tout comme les filles se différencient en sœurs aînées et en sœurs cadettes. On peut donc toujours, surtout afin d'éviter de nouveaux embrouillements possibles, premièrement noter tous les enfants mâles dans leur succession exacte et ensuite en venir au groupe des filles.

Une fois que l'on connaît tous les enfants de toutes les femmes d'un même mâle et qu'on sait s'ils sont en vie ou s'ils sont décédés, de nouvelles questions s'imposent : « Les filles ont-elles été mariées une ou plusieurs fois ? A qui ? A un membre de quel clan, de quelle lignée, de quel village ? Selon les principes des *mitamba*, la redistribution de la dot, à qui a été reconnue la dot reçue pour telle ou telle fille ? Et les enfants mâles : leurs descendants vivent-ils toujours dans le village occupé par leur lignée, ou sont-ils allés s'installer parmi d'autres groupements ? Dans l'éventualité du dernier cas, je préfère provisoirement négliger leur branche, à plus forte raison qu'il est désirable de leur laisser les soins d'énumérer eux-mêmes leur propre descendance ». Et ainsi nous pouvons reprendre les descendants de chacun des enfants mâles, qui ont continué à former un groupe localisé et cohérent.

Arrivé aux générations actuelles, il est grand temps, pour plus de certitude, de s'assurer si la correspondance exacte des générations est bien établie. Le meilleur critère sera d'examiner la relation de parenté classificatoire qui existe entre deux individus du même groupe. Avant de pratiquer quelques coups de sonde, avertissons nos informateurs bien clairement que nous voulons des termes de la parenté agnatique (*ibucwa*) et non des termes basés sur la parenté par alliance (*m'moka*), telle qu'elle s'est élaborée à travers les générations. Stipulons aussi que nous voulons des termes de référence et non d'apostrophe, c'est-à-dire que nous voulons savoir comment, selon les principes de parenté classificatoire, vous appelez un tel individu en parlant à des tiers, et non comment vous le désignez en l'apostrophant vous-même directement. Après cet accord préliminaire, prenons quelques exemples. « Vous, Lukendobonga, comment appelez-vous l'individu que vous venez de citer sous le nom de 'Alondanyama ? » Pendant que l'informateur prépare sa réponse, ayons soin de bien examiner pour nous-même, nous basant sur des connaissances préliminairement acquises de la parenté classificatoire, dans quelle relation les deux individus se trouvent selon les données de notre généalogie. C'est un critère qui nous a souvent aidé ! Si nous constatons que nos déductions s'accordent avec les assertions de l'informateur, il n'y a presque pas de doute possible que la généalogie, telle qu'elle a été présentée dans sa succession structurelle des branches et le rapport des différentes couches de générations, est digne de confiance. Souvent, cependant, il arrive qu'il n'y a pas de concordance entre nos constatations et les données de l'informateur ! Dans ce cas, il faut examiner à quoi l'anomalie doit être attribuée : peut-être a-t-on oublié un ancêtre intermédiaire

d'une branche, peut-être a-t-on confondu deux individus sous un même nom, ou même y a-t-il eu distraction.

La généalogie comme instrument de travail est une des premières conditions pour l'analyse et la compréhension d'un grand nombre d'institutions ou de coutumes. Nous oserions même, d'après nos expériences parmi les Babembe, prétendre qu'elle est à la base de l'investigation de chaque aspect culturel. Sans ce guide infaillible, nos raisonnements ne pourront être qu'approximatifs et abstraits. Combien de fois, au milieu de l'une ou l'autre discussion, n'avons-nous pas dû interrompre l'amoncellement formidable de détails pour aller chercher dans nos documents la généalogie, qui pouvait nous servir à la meilleure compréhension et la meilleure recherche des faits décrits. Donnons quelques exemples de l'utilité et de l'usage d'une généalogie :

1. La connaissance de la composition linéaire et clanique d'un peuple est contenue dans la généalogie. Elle est le moyen adéquat de comprendre comment les lignées et clans sont nés, comment ils se décomposent, comment ils fonctionnent et d'où ils tiennent leur cohésion et leur vie, comment ils continuent et persistent dans le temps, quelles sont leur forme, leur extension ou leur force numérique à une époque donnée, etc.

2. C'est sur elle que doit être basée l'étude des rapports entre les groupes à parenté et les groupes locaux, territoriaux ou politiques. Un recensement d'un village serait chose vaine s'il ne reposait pas sur le mécanisme délicat de la généalogie. Il ne représenterait qu'une mosaïque de données disparates sans coordination aucune et un amalgame sans système. Se référant à la généalogie, on pourra retracer les aspects multiples de la dispersion linéaire, le caractère local ou non local des branches, les causes de leur désintégration ou les formes de leur distribution.

3. Tous les problèmes qui ont trait à des principes d'assimilation ou d'incorporation de lignées ou de branches, originellement non apparentées à une lignée donnée, doivent partir du schéma généalogique, ainsi que les questions d'absorption de descendants mâles d'une fille du clan dans la parenté agnatique.

4. Basons sur la généalogie les problèmes de la solidarité, de l'esprit de corps ou de la congénitalité entre agnats, soit qu'ils sont descendants d'un même père et d'une même mère, soit d'un même père et de mères différentes, soit d'un même grand-père, soit qu'ils sont membres d'une même branche ou lignée.

5. Examinons avec son aide les questions d'organisation politique : la place des chefs de village, des notables, des juges, des conseillers, des chefs de groupement, des chefs de secteur, et dans la structure de leur propre clan et dans l'ensemble du groupement territorial où ils exercent leurs pouvoirs politiques; les principes qui règlent la succession au pouvoir de tous ces agents politiques, etc.

6. Étudions à la lumière des données généalogiques l'occurrence et la fréquence de l'endogamie ou de l'exogamie. L'endogamie est-elle fréquente entre membres d'une même lignée à extension minimale ou entre membres d'une même lignée maximale, ou simplement entre membres d'un même clan ? Quels éléments jouent le rôle décisif dans le système d'endogamie : la parenté agnatique, l'alliance, la corésidence ou les divisions territoriales ?

7. La généalogie nous fournit les documents nécessaires pour l'étude des systèmes de mariages préférentiels, fréquents ou souhaitables : mariages entre cousins et cousines croisés du premier ou du deuxième degré, entre cousins croisés réels ou classificatoires; mariages entre grands-pères et petites-filles classificatoires, entre frères et sœurs classificatoires; types de polygynie sororale (mariage d'un homme avec deux femmes qui sont dans une relation de sœurs réelles ou classificatoires); mariages polygamiques fréquents avec deux femmes entre lesquelles existe une relation de tante paternelle-nièce fraternelle; mariages secondaires avec les veuves d'un père, d'un petit-père, d'un grand-père, d'un frère aîné, d'un oncle maternel ou d'un agnat quelconque; éléments et conditions qui règlent la disposition et l'héritage de veuves; problèmes du sororat, selon lequel une première femme stérile ou morte sans enfants doit être remplacée par sa sœur réelle ou classificatoire; une variante du sororat, selon laquelle cette première femme sera remplacée par sa nièce fraternelle; types de mariages parallèles, selon lesquels deux frères prendront comme femmes deux filles entre lesquelles existe une relation de sœurs; mariages par échange, par lesquels un homme prendra une femme d'une lignée  $x$ , tandis que sa sœur sera mariée à un homme de la même lignée que sa femme; la continuation de mariages entre les membres d'une même branche; mariages préférés avec les filles d'individus avec lesquels existent des liens de congénitalité, créés par l'initiation à une même organisation secrète, etc.

8. Principes de la redistribution de la dot reçue pour les filles de la lignée. Sont-ce les frères ou les pères ou d'autres agnats qui épouseront leurs femmes avec la dot reçue pour une sœur, une fille ou une parente ? Quels seront les critères pour et les implications

d'une pareille attribution ? Comment ce vrai processus de rotation de valeurs se produit-il à travers les générations ?

9. Les problèmes des aspects différents de la parenté classificatoire doivent être examinés lors des exposés généalogiques. Pendant de nombreuses recherches faites parmi un grand nombre de tribus du Kivu, afin de déchiffrer ce système complexe, il nous a toujours paru le plus utile et efficace de baser ces recherches sur une généalogie limitée. Il suffit de choisir parmi ses informateurs un individu qui se manifeste comme le plus intelligent et de retracer les relations généalogiques qui ont quelque importance pour lui. Si c'est un individu de cinquante ans, il pourra aisément vous esquisser six générations, trois ascendantes et trois descendantes. Il y figurera femmes et hommes, agnats directs et collatéraux, parents agnatiques et parents par alliance de tous les degrés. Presque toutes les constellations possibles pourront être trouvées dans les limites de cette généalogie restreinte. L'élaboration des données, les principes de l'extension des termes classificatoires à des agnats ou parents par alliance plus éloignés seront établis lors des discussions généalogiques avec les représentants des différentes lignées.

10. Les questions de la distribution et de la répartition hiérarchique de catégories, degrés et grades d'une association fermée de grande envergure, tel le *bwami*, parmi les membres des lignées d'un même clan; la persistance de ces catégories, etc. à travers les générations; les changements et transitions anormaux; les problèmes de co-initiation, etc. doivent partir, pour toute argumentation incontestable, d'une généalogie. Pendant nos recherches sur le *bwami*, nous avons pu retracer, pour une masse de lignées, comment ses membres s'étaient succédé, souvent même à travers douze générations. Sans donner le moindre soupçon aux informateurs, nous avons pu recueillir de cette façon des notes extrêmement importantes sur les implications structurelles de l'association — notes qui, autrement, auraient été difficilement convertibles en principes nettement établis. De plus, nous avions réussi à connaître l'aspect réel et non seulement les principes théoriques et les normes sur lesquels l'association était établie. L'anomalie et la déviation sont aussi intéressantes, si pas plus instructives, que les normes. Ce n'était que grâce à un soi-disant examen désintéressé de la composition des lignées qu'on pouvait déterminer celle-ci objectivement et sans peine.

11. Comment, finalement, saisir les complications de l'échange de valeurs à l'occasion de naissances, circoncisions, mariages, initiations, décès, etc., sans avoir préliminairement défini dans une généa-

logie les groupes divers susceptibles d'y participer ? Comment entamer des études sur le système foncier ou sur la distribution de la chasse parmi les ayants droit, sans ce guide éternel ?

La généalogie élaborée et réfléchie est donc un instrument précieux de travail; elle est un guide sûr et impartial; elle permet de collectionner une masse de détails d'une façon indirecte, en excluant de la sorte les astuces de l'imagination et les méandres de l'interprétation captieuse des informateurs. Elle est un appui constant pour « l'ethnologue en campagne », qui ne dispose d'aucune étude préliminaire !

15 janvier 1952.